

# LE TAM

Novembre 2020

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°32

Enseignement supérieur

ICI (AUSSI)

ON CONSTRUIT L'AVENIR

## économie

La fibre optique se déploie sur le territoire

Page 12

## projet

Le Schéma de Cohérence Territoriale sur les rails

Page 24

## assainissement

Lingettes, ça bouchonne dans les réseaux

Page 26



**La nouvelle gouvernance** de la communauté d'agglomération a été mise en place le 15 juillet dernier, avec la parité parmi les douze vice-présidents. Concernant les 73 conseillers communautaires, 37 siègent pour la première fois, soit plus de 50 % de nouveaux élus. Le début de mandat 2020-2026 est marqué par le sceau de l'inédit. Nous vivons une crise sanitaire sans précédent laquelle génère une crise économique et sociale dont l'ampleur n'est pas mesurable même si l'on sait que le tissu économique d'une part, nos habitudes de vie de l'autre seront profondément et durablement affectés. Chaque territoire sera concerné et devra y faire face.

La communauté d'agglomération a ainsi mis en place, dès le 22 mai dernier, un fonds économique d'urgence sous forme d'aides directes aux commerçants et artisans du territoire.

**Au-delà, des secteurs industriels sont en mutation** notamment ceux des filières automobiles et aéronautiques ce qui, là encore, génère des risques pour les entreprises. Le choc de la fermeture programmée de l'usine BorgWarner à Eyrein est immense en termes d'emplois, de vie sociale et économique. Là encore, la mobilisation des acteurs institutionnels et des forces économiques est essentielle, en lien avec les organisations syndicales. Les qualifications professionnelles des salariés, la performance de l'outil industriel existant sont des atouts essentiels pour la sauvegarde de ce fleuron industriel qui ne doit pas disparaître.

**Ces crises et mutations ne doivent pas conduire à l'immobilisme du territoire mais, au contraire, à sa nécessaire adaptation aux évolutions de la société d'aujourd'hui. C'est ensemble élus, acteurs économiques et associatifs, citoyens, agents publics que nous devons construire un projet pour un territoire plus innovant, plus solidaire, fier de son identité et de son histoire. ■**

**Michel Breuilh**  
Président de Tulle agglo





27



04



14



16



23

**actualités**

**P. 04**

Festival international d'Art Photographique de Tulle. Mutuelle intercommunale. L'Épicerie de Marjorie et François. Colonnes enterrées à Corrèze et au Lonzac. Mon territoire a du goût. Eau potable. Ateliers de réparation de vélos. Hommage à Jean-Claude Peyramard. Centre aqua. Conférence des maires. Atelier de transformation fermière. Bornes d'information voyageurs. Défi énergie. Chantier de l'A89.

**économie**

**P. 12**

Fibre optique. ZA Tulle-Est. Offre foncière et immobilière. Aides économiques. Nouvelles installations à Initio.

**reportage photo**

**P. 14**

La voirie en chantiers.

**portrait**

**P. 16**

Nicolas Godbille, apiculteur.

**paroles de...**

**P. 17**

Jouer tout naturellement, par le Pôle Petite Enfance.

**dossier**

**P. 18**

Enseignement supérieur : ici (aussi) on construit l'avenir.

**projets**

**P. 24**

SCoT.

**environnement**

**P. 26**

Ça bouchonne dans les réseaux d'assainissement. Pêches électriques. Prévention des déchets. Sécheresse. Déchets de Noël.

**culture**

**P. 28**

Spectacles d'arts vivants. Biennale Petite Enfance.

**communes**

**P. 30**

Permanences juridiques. Festival des Arts à Cornil. Local et bio à la cantine de Naves.

**infos pratiques**

**P. 31**

Le Tam. Tulle agglo Magazine - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : Marie Cailleaud, William Raynal. **Photos et illustrations** : William Raynal, Marie Cailleaud, Alain Trouilly, À Bicyclette, Carole Massié, Serge Faure, Jean-Pierre Saintonge, Jean-Baptiste Tabard, Gay Wegerif, Pépité Atelier, Olivier Lefevre, Office de Tourisme Tulle en Corrèze, Maron Bouillie, Anne Lafourcade, Nadia Mauléon, Quentin Mackré, CFA du Bâtiment, IFSI, Annie Gauvreau, AdobeStock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé. **Dépôt Légal** : Octobre 2020. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 23 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste - Le Cri du Papier. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent impression certifié Imprim'Vert - Certifié PEFC™ 10-31-3162.



## Le Festival photo de retour

**Le 21<sup>e</sup> Festival international d'Art Photographique de Tulle et son 16<sup>e</sup> salon International auront bien lieu ! Cette année, le salon organisé par le Photo-Club ASPTT met à l'honneur Alain Trouilly et sa série "Migrant". Comme chaque année, 2 500 photos auront été jugées pour le concours photo et la traditionnelle exposition de la salle Latreille est accessible de 13h à 19h jusqu'au 15 novembre. Toutes les infos : [www.photoclubasptttulle.com](http://www.photoclubasptttulle.com)**



agriculture

## L'épicerie de Marjorie et François en version éphémère

Marjorie et François Tavé, installés à Sainte-Fortunade proposent des produits issus d'une agriculture raisonnée, de qualité et respectueuse de l'environnement. Ils poursuivent leur développement en installant une boutique éphémère en novembre et décembre en centre-ville de Tulle !

Les adeptes du local pourront ainsi se procurer auprès de ces "producteurs de bon goût" toute une gamme de soupes de légumes, confitures, charcuteries, conserves, jus de pomme issus de l'exploitation. Plein d'idées et de coffrets cadeaux locaux sont à découvrir dans la boutique.

**L'épicerie de Marjorie**  
**31 bis, avenue Victor Hugo 19000 Tulle**  
**Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h30**  
**06 60 18 25 77 - producteurdebongout.fr**

EN BREF

## Mutuelle intercommunale

La fin d'année est souvent le moment de changer son contrat de mutuelle santé. Depuis 2019, Tulle agglomération, la Ville de Tulle et l'association ACTIOM proposent le dispositif "Ma Commune Ma Santé", qui garantit une solution santé adaptée aux besoins et accessibles à tous, même les plus fragiles.

Rencontrez la référente locale d'ACTIOM lors de permanences à :

- > Tulle (CCAS) : 18/11 et 16/12 de 13h30 à 17h30
- > Le Lonzac (médiathèque) : 18/11 et 16/12 de 9h à 12h
- > Lagarde-Marc-la-Tour (mairie du bourg de Lagarde-Enval) : 17/11 et 15/12 de 9h à 12h
- > Saint-Mexant (mairie) : 17/11 et 15/12 de 14h à 17h

**Uniquement sur RDV au 05 64 10 00 48, [macommunemasante.org](http://macommunemasante.org).**

déchets

## Des colonnes enterrées à Corrèze et au Lonzac

**Le service Collecte des Déchets de Tulle agglomération** a procédé cet automne à l'installation de PAV (points d'apport volontaire) enterrés et semi-enterrés constitués de 4 colonnes (ordures ménagères, emballages recyclables, papier et verre). Au Lonzac, le nouvel équipement a été implanté au cœur du village à proximité de la nouvelle maison médicale afin de réduire le nombre important de bacs roulants situés en périphérie de la place du foirail et aux abords de la mairie. À Corrèze, ce sont deux PAV semi-enterrés qui ont été aménagés au Suquet Redon de Gare de Corrèze et à la Croix ferrée près de la Maison de Santé. Jusqu'à présent, ces espaces étaient souvent victimes de dépôts sauvages et les conteneurs en place débordaient de déchets non ménagers.

Dans les deux communes, les mairies ont financé les travaux de terrassement tandis que Tulle agglomération a pris en charge la fourniture et la pose des colonnes pour un montant de 27 239 € au Lonzac et 44 647 € à Corrèze. ■







## EN BREF



## 13

**C'est le nombre de restaurateurs du territoire, auquel il faut ajouter le restaurant d'application du CFA des 13 Vents, qui ont participé à l'édition 2020 du festival Mon territoire a du goût porté par Tulle aggro en partenariat avec l'Office de tourisme Tulle en Corrèze. Tous ont ainsi mis à l'honneur des produits de paysans et artisans du secteur sur leur carte automnale. Faute de grande tablée en raison de la crise sanitaire, ce sont nombre de petites tablées qui ont régalez vos papilles.**

## TOURISME

## Des blogueurs sur le territoire

Cet été, l'Office de tourisme Tulle en Corrèze a fait appel, pour la première fois, à des influenceurs. Objectif : leur faire découvrir le territoire et mettre en valeur celui-ci auprès de leur communauté de fans. C'est le duo de voyageurs Travel Me Happy qui a été choisi, qui relatent leurs aventures en France et aux quatre coins du monde sur leur blog voyage. Vous pouvez découvrir leur article sur <https://www.travel-me-happy.com/2020/10/visiter-tulle-en-corrèze-que-voir-et-que-faire/>

Jetez un œil également à la toute première capsule vidéo en lien avec le Festival Mon territoire a du goût, en attendant une vidéo de destination : <https://www.facebook.com/watch/?v=1553822348338632>

## Ateliers de réparation de vélos avec À Bicyclette

Afin de développer les mobilités douces et d'encourager la pratique du vélo au quotidien, Tulle aggro et l'association À Bicyclette ont noué plusieurs partenariats.

En 2019, un premier projet a vu la mise en place d'un système de location de vélo. En 2020, Tulle aggro contribue à des projets à hauteur de 5 000 € et ce sont des stands itinérants de contrôle technique de vélos sur l'agglo qui ont vu le jour.

Il s'agit de contrôler l'état de vélos apportés par le public, de réaliser des réglages et des petites réparations (comme le changement des patins de frein), d'installer et remettre des équipements de sécurité (feux, sonnettes, catadioptrés ou écarteurs de danger).

Une bonne occasion également d'échanger avec les usagers sur l'entretien du vélo et la conduite en toute sécurité.

Les 3 premiers ateliers à Chamboulive, Lagraulière et Saint-Mexant ont rencontré un vif succès cet été avec 34 vélos révisés sur 3 demi-journées. De nouveaux ateliers sont prévus dans les prochaines semaines sur d'autres communes de l'agglomération.

**Renseignements : Association À Bicyclette - 06 95 05 50 56 [abicyclette-tulle.frama.site](http://abicyclette-tulle.frama.site)**

## EAU POTABLE

## Le syndicat de La Montane rejoint le Syndicat du Puy des Fourches - Vézère

La compétence "eau" a fait l'objet d'un transfert obligatoire en ce qui concerne les communautés d'agglo, au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (loi NOTRe). Dans ce cadre, un processus de coordination a été engagé dès l'automne 2018. Un consensus s'est dégagé autour de l'élargissement du périmètre de 4 régies syndicales possédant une taille critique (Maumont, Puy des Fourches - Vézère, Deux Vallées et Puy la Forêt), acté en conseil communautaire en mai 2019. Le syndicat de La Montane (regroupant 5 communes : Corrèze pour partie, Eyrein, Saint-Martial-de-Gimel, Saint-Priest-de-Gimel et Vitrac-sur-Montane) a refusé ce schéma et sa dissolution, contrairement à tous les autres acteurs du territoire. Une disposition dérogatoire dans le texte

de loi du 27/12/2019 a permis au syndicat de La Montane de pouvoir se maintenir 6 mois (revu jusqu'à 9 mois avec la Covid-19). Tulle aggro a décidé, lors du conseil communautaire du 28 septembre dernier, de respecter le schéma d'organisation initial de la compétence de l'eau avec un maillage syndical articulé en 4 syndicats, ceux évoqués en début d'article et de ne pas établir de convention de délégation avec le syndicat de la Montane. Par conséquent, le syndicat de la Montane a été dissout de plein droit le 30 septembre dernier. Les 5 communes concernées ont donc rejoint le syndicat du Puy des Fourches - Vézère pour la compétence distribution (ces dernières étaient déjà membres pour la production). ■



## Hommage

# JEAN-CLAUDE PEYRAMARD, MERCI !

**Le 13 octobre dernier,  
Jean-Claude Peyramard,  
maire de Saint-Hilaire-Peyroux,  
conseiller communautaire  
de Tulle agglo et conseiller  
départemental du canton  
de Naves s'en est allé...  
Profondément attristé, le TaM tient  
à lui rendre un dernier hommage.**



**Jean-Claude Peyramard fut ce que  
l'engagement politique local fait de mieux :**  
un homme de conviction, avec  
chevillé au corps et au cœur son pays

natal. Les hommages sont unanimes pour qualifier un homme d'exception. Originaire de Saint-Hilaire-Peyroux, il s'engage pour sa commune en 1983 en tant que conseiller municipal. Il revêt l'écharpe de maire en 1993 et ne la quittera plus, lui donnant une identité bien personnelle. Dévoué, engagé et surtout sincère, il aimait aller à la rencontre des gens, le sourire aux lèvres. Certains se souviendront de ses bons mots, de sa malice, de son franc-parler ou encore de son investissement pour un territoire. Faire bouger les lignes et défendre des idées, des projets... Voilà un credo qu'il portera à l'échelle départementale en tant que conseiller général du canton de Tulle Campagne Nord dès 1994. Il fut réélu en 2005 conseiller départemental du canton de Naves, aux côtés d'Émilie Boucheteil. Durant toutes ces années, Jean-Claude Peyramard s'est illustré par son action pour le développement économique en tant que vice-





président du Conseil départemental de la Corrèze de 2012 à 2015, sous la présidence de François Hollande et de Gérard Bonnet et en tant que président du SYMA du Pays de Tulle et de Corrèze Expansion.

En 1996, la commune de Saint-Hilaire-Peyroux intègre la Communauté de Communes du Pays de Tulle, qui deviendra Tulle aggro en 2012. Depuis cette date, Jean-Claude a conservé la casquette de conseiller communautaire. Il faut dire qu'elle avait le mérite de correspondre à sa vision des choses : à plusieurs, tout est possible. Une union logique, de bassin de vie et de territoire. Dans l'enceinte communautaire, Jean-Claude Peyramard n'aura jamais triché et aura œuvré pour le territoire.

Le TaM garde en mémoire un élu chaleureux, joyeux et humain. Et quelques expressions dont lui seul avait le secret. Le TaM salue l'homme et se souvient de son regard profond et de ses yeux bleus... dans lequel il voyait la même ferveur et passion pour la chose publique. Intacte depuis quarante ans.

À sa famille, à ses amis et aux habitants de Saint-Hilaire-Peyroux, le TaM adresse ses plus chaleureuses pensées. ■



Le mot du Président de Tulle aggro

## Michel Breuilh

**"Personnalité forte et consensuelle,** Jean-Claude a su, au travers d'un engagement politique empreint d'écoute et de dialogue faire avancer sa commune, le territoire communautaire et la Corrèze toute entière. Il fut une voix écoutée car respectueuse de celle des autres, une voix forte car porteuse de convictions faites d'intégrité et de valeurs humanistes." ■

équipement

# LE CENTRE AQUA TOURNÉ VERS L'AVENIR

Un projet d'établissement est une véritable feuille de route concertée entre collectivité, agents et usagers : un document qui regroupe fonctionnement, enjeux, actions nouvelles, objectifs et attentes. 2020 marque l'échéance d'un 1<sup>er</sup> projet d'établissement du centre aqua mis en œuvre suite au transfert de l'équipement à Tulle agglo en 2017.

Un nouveau s'engage pour le mandat 2020-2026.

Le nouveau projet d'établissement est pensé comme un outil évolutif et revêt plusieurs objectifs : déterminer un cadre d'actions pour les 6 années à venir, considérer l'ensemble des thématiques propres au centre aqua et répondre au mieux à la demande. Plusieurs pistes sont d'ores et déjà privilégiées.

## L'INFO EN +

### L'aquacertation

Dans le cadre de son projet d'établissement, Tulle agglo va lancer une grande concertation sur le centre aqua. Chacun pourra exprimer son avis et ses envies. Un questionnaire en ligne sera accessible fin 2020 - début 2021. Parmi les participants, quelques chanceux pourront gagner des lots et notamment un an d'entrées gratuites ! Infos à venir sur : [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)



LES ANIMATIONS HALLOWEEN PROPOSÉES PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT ONT RENCONTRÉ UN VIF SUCCÈS PARMIS LE JEUNE PUBLIC.



2 329

C'est le nombre d'enfants du CP au CM2 qui bénéficient pour 2020-2021 de 10 séances d'apprentissage de la natation encadrées par des maîtres-nageurs-sauveteurs au centre aqua intercommunal (transport et séances pris en charge par Tulle agglo).

12

C'est le nombre d'activités encadrées. 9 pour adultes (aqua douce, aquagym seniors, aqua jogging, aqua fitness, aqua FAC, circuit training, aqua crossfit, aqua santé et aqua handi) et 3 pour enfants (bébés nageurs, aqua mômes et aqu'anniversaire).

8

C'est le nombre de formats de cours de natation. 5 pour adultes (aquaphobie, initiation non nageur, apprentissage, perfectionnement nages et palmes, nageurs confirmés) et 3 pour enfants (éveil aquatique, aquaphobie et apprentissage).

2

C'est le nombre de vélos disponibles à la location pour l'activité open-bike en autonomie. 27 créneaux sont proposés par semaine en période scolaire et 43 en période de vacances scolaires.



Parmi celles-ci, on peut citer les économies d'énergie et la diminution de l'impact environnemental. En effet, en tant que gros consommateur d'énergie, le recours à de nouvelles énergies est un gage de responsabilité. Une étude thermique est planifiée et le recours à des énergies renouvelables en particulier le bois-énergie est envisagé.

Parmi les autres priorités on peut citer le réaménagement des espaces pour le grand public avec la problématique de deux espaces pour l'instant relativement inexploités (hall d'entrée et terrasse le long du bassin sportif), mais également les espaces spécialement dédiés aux agents et relativement inadaptés pour le moment.

Enfin continuer le développement de l'offre aux usagers est évidemment l'un des axes forts pour l'avenir. Ces dernières années, c'est le jeune public qui a été visé avec l'aménagement de deux aires de jeux, des nouveaux équipements pédagogiques et ludiques, une structure gonflable, de nouvelles activités (bébés nageurs, éveil aquatique, nouveaux créneaux d'apprentissage...). Lors des dernières vacances d'automne, des animations ludiques spécifiques ont été testées : "Chasse aux fantEAumes" ou encore Ghost Warrior (un parcours d'aqua crossfit pour les juniors) et serviront de base pour les orientations à venir. Les usagers seront d'ailleurs bientôt invités à exprimer leur opinion afin que ce projet d'établissement suive au mieux les envies du public. ■



### Fabienne Latour

Vice-présidente en charge de la petite enfance, de la jeunesse et des sports

**"Je tiens à saluer le formidable travail de l'équipe du Centre aqua qui a permis une réouverture rapide au public en juin dernier et en assurant la sécurité sanitaire nécessaire. Le tout dans des conditions à la fois agréables et les moins contraignantes possible. Preuve en est le retour significatif des usagers depuis la rentrée. Cette marque de confiance doit désormais être confortée par l'élaboration d'un projet d'établissement décliné autour de 3 axes majeurs : les économies d'énergie et la diminution de notre impact environnemental, le réaménagement des espaces, et, bien sûr le développement de l'offre et des services aux usagers. Pour cela, la parole sera donnée à toutes celles et ceux qui le souhaitent via une enquête en ligne bientôt disponible et à laquelle je vous invite à participer et à faire part de vos attentes et de vos besoins. Rendez-vous fin 2020 - début 2021 sur le site [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)"** ■



gouvernance

## La conférence des maires de l'agglomération

**La conférence des maires réunit, de fait, les maires de toutes les communes des intercommunalités sous la présidence du président. Complémentaire au conseil communautaire, elle est rendue obligatoire depuis la loi « Engagement et Proximité » de décembre 2019. La première du mandat 2020-2026 s'est réunie le 12 octobre dernier.**

**La conférence des maires, qu'est-ce que c'est ?** C'est un temps d'information et d'échange. Si elle n'est pas décisionnelle, cette instance de consultation et de coordination permet de renforcer le dialogue entre les communes et l'intercommunalité. Le 12 octobre dernier, à la salle de l'Auzelou de Tulle, les 43 maires du territoire ont été réunis suite à l'invitation du président de Tulle agglomération Michel Breuilh.

**Parmi les sujets abordés**, deux ont particulièrement retenu l'attention des élus et du Tam (naturellement). Le premier, la fibre et son arrivée sur le territoire. SFR mais également le Conseil départemental de la Corrèze ont pu présenter leur plan respectif de déploiement (voir l'article page 10). Un vaste chantier qui doit être couplé par un travail dans les communes : celui de l'adressage, indispensable au déploiement de la fibre mais relativement rare jusqu'à présent dans les hameaux, lieux-dits ou même en centre-bourg.

**Le projet d'agglomération** est le second dossier important abordé le 12 octobre dernier. Document cadre pour la communauté d'agglomération, le projet de territoire est un guide de l'action publique locale. Il vise à conduire un diagnostic du territoire en mobilisant tous ses acteurs et

partenaires, et à déterminer une stratégie en identifiant et priorisant des grands axes d'actions. Le vice-président Jean-François Labbat, en charge de ce dossier, a ainsi présenté la méthode qui sera utilisée pour sa construction. La fin d'année 2020 sera dédiée au travail des 12 commissions (une commission par vice-présidence). Début 2021, un travail inter-commissions permettra de faire le bilan des engagements et des actions inscrites dans le précédent projet d'agglomération (2014-2020) : ce qui a été réalisé, ce qui est en cours de réalisation, ce qui n'a pas été fait (et dans ce cas, pourquoi) et ce qu'il est pertinent de reconduire. Pour compléter ce travail d'analyse, une phase de concertation et de consultation des élus municipaux, des partenaires et de la population est programmée printemps/été 2021.

Pour enfin dégager de nouveaux axes stratégiques et de nouvelles actions cohérentes avec les besoins identifiés et exprimés, la validation du projet d'agglomération est prévue pour l'automne 2021.

De ce projet de territoire découleront logiquement les ressources (financières, humaines...) de l'agglomération pour les 6 prochaines années. Bref, il s'agit d'une véritable feuille de route pour les services communautaires. ■



AGRICULTURE

## Essai transformé à l'atelier

**L'atelier de transformation fermière** construit par l'agglo à Naves et inauguré en décembre 2019 va souffler sa première bougie. Une occasion pour la SAS Paysans Cœur de Corrèze qui le gère et l'exploite de faire le point sur son fonctionnement et son activité. Pour Annie Gauvreau, présidente de la SAS, "avec la crise sanitaire, cela fait 7 mois d'activité maintenant... le temps de s'approprier l'outil avec tous les réglages et mises au point nécessaires tant dans l'organisation du travail que pour les recettes elles-mêmes. Maintenant nos 8 producteurs peuvent fournir, sur commande, tous types de viandes fraîches : porc, veau, bœuf ou agneau en fonction des arrivages et des productions de chacun et en attendant le lycée agricole Edgard

Pisani qui n'a pas encore démarré son activité à l'atelier." En cours de rédaction, le catalogue de conserves, charcuteries et plats cuisinés, s'étoffe. Les salaisons et viandes séchées de porc et de bœuf sont désormais disponibles. Tous les associés de la SAS poursuivent leur travail en recherche et développement pour proposer une gamme plus étendue et novatrice en particulier sur l'agneau, mais aussi le bœuf et le veau.

Ils sont désormais en capacité de fournir des prestations de service en découpe et transformation pour les autres producteurs qui le souhaitent. ■

**Contact :**  
**05 44 40 12 17 (laisser un message) ou**  
**paysanscoeurcorreze@orange.fr**



### 3

**C'est le nombre de nouvelles bornes d'information voyageurs qui seront installées sur le réseau Tut agglo à Tulle, s'ajoutant aux 6 déjà en place. Elles permettent d'informer les usagers en temps réel du temps d'attente et des horaires de passage des bus. L'arrêt de la place Schorndorf sera équipé. Les autres points sont à l'étude mais le Tam croit savoir que le campus et le centre aqua tiennent la corde.**

### environnement

## Le défi énergie est lancé

Le Département de la Corrèze a lancé son projet "Défi énergie Corrèze". De novembre 2020 à février 2021, les 240 foyers retenus s'engageront dans une démarche ludique et gratuite de réduction des coûts liés à l'énergie dans l'habitat et de mettre en place des pratiques plus écoresponsables dans la vie quotidienne. Des événements ponctueront le déroulement du défi et permettront d'échanger avec les autres participants (via une plateforme internet dédiée), de bénéficier de conseils personnalisés, et même de participer à un jeu de sensibilisation au développement durable, pour les plus jeunes notamment.

**Plus d'infos sur :**  
[www.correze.fr/defienergie](http://www.correze.fr/defienergie)

### EN BREF

## Chantier innovant de l'A89 : une usine provisoire à La Montane

Pendant 10 semaines, la section Tulle-Est/Égletons (21 km) de l'autoroute A89 a fait l'objet de travaux d'entretien de chaussées afin de maintenir le niveau de confort et de sécurité.

La partie supérieure de la chaussée, constituée d'une couche de roulement directement exposée aux conditions climatiques et au trafic, a été retirée et remplacée par une nouvelle couche. Sur ce chantier, VINCI Autoroutes a mis en œuvre une solution environnementale innovante développée par Eurovia et permettant de recycler 100 % des agrégats issus du rabotage de l'ancienne chaussée.

Cette technique permet la création d'un enrobé neuf à partir de l'ancien, grâce à une usine d'enrobés mobile spécifique, installée provisoirement à proximité de l'autoroute sur la zone d'activités de la Montane à Eyrein, propriété de Tulle agglo. La diminution significative des températures de fabrication des enrobés, désormais "tièdes", a permis de réduire la consommation d'énergie de l'usine. Localement, 100 personnes ont été mobilisées quotidiennement sur l'opération.





## FIBRE OPTIQUE

# Un territoire de plus en plus fibré !

**Depuis juillet 2019, SFR a repris le flambeau d'Orange et veille au déploiement de la fibre sur 35 communes\* du territoire de l'agglomération. L'objectif est de rendre raccordable à la fibre 26 000 logements d'ici la fin de l'année 2020. Le Tam fait le point.**

**Le 13 octobre dernier**, SFR présentait le programme de déploiement sur la fibre sur le territoire de l'agglomération. Malgré le confinement, les travaux ont pu se poursuivre. Ainsi, au 1<sup>er</sup> novembre, ce sont près de 8 900 logements et locaux professionnels qui sont éligibles à la fibre sur notre territoire. Soit près de 6 000 prises qui ont été construites de bout en bout ces 18 derniers mois dans les communes de Beaumont, Chamboulive, Lagraulière, Pierrefitte, Seilhac, Saint-Clément, Saint-Jal et Tulle. Pour fournir l'accès à la fibre aux habitants de ces communes, pas moins de 6 Nœuds de Raccordement Optique (NRO) et 94 armoires de rue ou Points de Mutualisation (PM) ont été posés.

**La prochaine étape ?** 6 000 logements et locaux professionnels supplémentaires d'ici la fin de l'année seront rendus éligibles à la fibre dans les communes de Chameyrat, Chanteix, Cornil, Favars, Saint-Hilaire-Peyroux, Saint-Mexant, Saint-Germain-les-Vergnes, Chanac-les-Mines, Ladignac-sur-Rondelle, Lagarde-Marc-la-Tour, Laguenne-sur-Avalouze, Le Chastang, Pandrignes et Sainte-Fortunade.

**Intéressé par la fibre ?** En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble

doit être signée avec SFR. L'équipement des parties communes est réalisé aux frais de l'opérateur. Le raccordement final de chaque logement se fait ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur. Pour les maisons individuelles, le raccordement est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue. En principe, la maison est raccordée selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée sont nécessaires, ceux-ci sont à la charge du propriétaire. ■

*\* SFR procède au déploiement de la fibre sur 35 communes du territoire, ce qui correspond au périmètre de l'agglomération avant 2017, date à laquelle l'État a défini son plan de développement numérique. Les huit communes ayant intégré l'agglomération après 2017 (Le Lonzac, Saint-Augustin, La Roche-Canillac, Gros-Chastang, Champagnac-la-Prune, Gumont, Clergoux et Saint-Pardoux-la-Croisille) sont raccordées par le plan 100 % Fibre 2021 du Département, pour lequel l'agglomération contribue à hauteur de près de 500 000 €.*

### L'INFO +

Vérifiez votre éligibilité à la fibre optique auprès des différents opérateurs téléphoniques. Pour suivre le déploiement de la fibre, rendez-vous sur : <https://cartefibre.arcep.fr> ou sur [www.correze.fr](http://www.correze.fr) (pour les 8 communes non couvertes par la convention SFR).



économie

## ZA Tulle-Est : le nouveau bâtiment des Autocars Faure

**La zone d'activité Tulle-Est voit émerger une nouvelle construction :** celle des Autocars Faure, historiquement basés à Saint-Martial-de-Gimel dans un dépôt de moins en moins adapté à son activité. Serge Faure et son fils Alban ont donc fait le choix de s'installer sur la ZA Tulle-Est pour se rapprocher de leurs clients tullistes et de s'installer au cœur de la Corrèze, afin de faciliter les liaisons entre les différents sites de l'entreprise (Brive, Saint-Martial-de-Gimel, Égletons) et d'optimiser la communication entre eux. "La création du site de Tulle nous permettra d'être plus performants et plus réactifs", explique Alban Faure. Le nouveau bâtiment, d'une superficie de 1 090 m<sup>2</sup> au sol, permettra de tripler la surface de bureaux pour améliorer le cadre de travail de son personnel et de doter l'entreprise de trois ateliers de

maintenance pour optimiser la gestion de son parc de véhicules. Les travaux, interrompus entre mars et juin en raison des conditions sanitaires, s'achèveront début 2021 pour que l'entreprise soit pleinement opérationnelle sur ce nouveau site à la rentrée scolaire 2021. C'est donc une cinquantaine de salariés qui seront alors dans un bâtiment moderne avec des espaces communs, des salles de détente et des bureaux beaucoup plus spacieux. La nouvelle structure, raccordée à la fibre, respectera toutes les normes environnementales et plus encore (anti-pollution, isolation, éclairage, revalorisation de l'eau de pluie). "Ce nouvel outil, que l'on souhaite le plus écologique possible, marque l'ouverture d'un nouveau chapitre de l'entreprise qui va fêter ses 85 ans". ■



# 30 000

**C'est en euros le montant d'une aide exceptionnelle versée en 2020 à l'Office de tourisme Tulle en Corrèze, suite à la Covid-19. Elle contribue ainsi à un plan de communication renforcé et ciblé sur la destination pour gagner en notoriété et en fréquentation afin d'allonger la saison touristique de cette année.**

activité

### Consulter l'offre foncière et immobilière

Vous êtes à la recherche d'un local commercial ou d'un terrain disponible pour installer votre activité sur le territoire de Tulle agglomération ? N'hésitez pas à consulter le site internet de l'agglomération, un espace vous est réservé. Écrivez à [poleeco@tulleagglomeration.fr](mailto:poleeco@tulleagglomeration.fr) pour déposer votre annonce.

Toutes les offres sur : <http://agglo-tulle.fr/entreprendre/investir-et-se-developper/foncier-et-immobilier-disponibles>

EN BREF

ENTREPRISES

### De nouvelles installations à Initio

Depuis le début d'année 2020, ce ne sont pas moins de 10 nouvelles entreprises qui sont hébergées, domiciliées ou arrivées en formule hôtel à Initio. Elles bénéficient ainsi de services personnalisés pour mieux grandir. Focus sur 3 d'entre elles.

#### MES PETITS VOYAGES

Magali Combe fabrique et vend des tartifables pour l'apéritif (olivades, poivronnades, houmous...) et des confitures (myrtilles, oranges amères, châtaignes...). Recettes avec des produits frais, issus de producteurs locaux et bio (si possible), sans conservateur, ni arôme artificiel, ni exhausteur de goût, ni stabilisant.

**Contact :** 06 27 99 04 68  
mespetitsvoyages19@gmail.com  
mespetitsvoyages19.wixsite.com

#### PIXEL DEV

Ronan Bessemoulin a créé son agence web et développe pour ses clients des sites internet sur-mesure, de la création du projet à sa mise en ligne finale. Il propose également un éventail de prestations associées : graphismes personnalisés, maintenance de site, etc.

**Contact :** 06 84 45 90 89  
rb@pixeldev.fr - [www.pixeldev.fr](http://www.pixeldev.fr)

#### CVL LUMINAIRES

CVL Luminaires fabrique en Anjou des luminaires haut de gamme en laiton. Marie Courtaud-Merpillat (chargée des exportations et habitant sur le territoire de Tulle agglomération depuis 10 ans) et Georgia, son assistante, s'installent dans un bureau à Initio pour télétravailler dans un environnement confortable.

**Contact :**  
mcoutaud@cvl-luminaires.fr  
[www.cvl-luminaires.fr](http://www.cvl-luminaires.fr)

Plus d'infos : [initio-tulle.fr](http://initio-tulle.fr)



.01



.02



.03



.05

## Travaux

# La voirie en chantiers

**En 2020, de nombreux chantiers de voirie ont pu démarrer à partir du mois de mai, une fois le déconfinement amorcé. Routes ou encore ouvrages d'art, le budget de Tulle agglo consacré aux investissements de voirie représente cette année plus de 2,7 M€.**

Le territoire de Tulle agglo, c'est environ 1 350 km de réseau routier communal d'intérêt communautaire et 200 ouvrages d'art qui demandent une attention toute particulière.

En général ce ne sont pas moins de 40 km de routes qui sont rénovés chaque année afin de disposer d'un réseau routier fiable et homogène. Pour cela, le service Ingénierie et Aménagement de Tulle agglo compte 3 techniciens (dont 1 en recrutement) et s'appuie sur 135 agents municipaux mis à disposition. ■

**.01** Réfection d'une rue du bourg de Lagarde-Enval, Lagarde-Marc-La-Tour, 28 152 €.

**.02** Réfection de la route des Places, Sainte-Fortunade, 63 922 €.

**.03** Réfection de la rue du Docteur Dufayet, Tulle, 36 500 €.

**.04** Réfection d'une rue du bourg de Lagarde-Enval, Lagarde-Marc-La-Tour, 28 152 €.

**.05** Réfection de la voirie du lotissement du fer à Cheval, Le Lonzac, 54 474 €.

**.06** Mur de soutènement, route des Mascobes, Bar, 38 035 €.

**.07** Réfection d'un ponceau de la route d'Orliac, Chamboulive, 6 481 €.

**.08** Réfection de la route du Theil, Saint-Pardoux-La-Croisille, 27 800 €.





.04



.06



.07



.08





## NICOLAS GODBILLE

### Apiculteur et passionné

De technicien en laboratoire en Normandie à apiculteur en Corrèze, voilà la trajectoire qu'a suivie Nicolas, néo-trentenaire et néo-papa de jumeaux à Chameyrat. Aujourd'hui "cotisant solidaire", il n'est pas considéré comme professionnel malgré ses 100 ruches. Il le sera lorsqu'il atteindra les 200 ruches, bientôt il l'espère. Il a fait le choix de la Corrèze pour sa qualité de vie mais aussi pour la diversité de la végétation, apportant ainsi un bol pollinique important pour les abeilles. Apiculteur est un métier exigeant. Ici la saison débute en mars avec la floraison des noisetiers et les premiers pollens. La première récolte s'effectue avant le 1<sup>er</sup> mai. Ensuite les acacias prennent le relais puis la bourdaine, les ronces, les filleuls ou les châtaigniers. Être apiculteur c'est être présent au bon moment : pour poser des hausses (étages supplémentaires dans les ruches), récolter, traiter contre le varroa (acarien dévastateur)... Récoltant, Nicolas est également éleveur : il développe ses reines pour obtenir des colonies productives et peu agressives. Et quand on sait qu'une ruche c'est 1 reine et 80 000 abeilles en pleine saison, les chiffres donnent le tournis... En 2020, il espère produire entre 2,5 et 3 tonnes de miel qu'il extrait et met en pot à l'hôtel d'entreprises Inifio. Un tremplin avant de s'installer dans son propre cocon. Débordant de projets, il souhaite développer sa gamme de produits et passer en bio. En attendant, retrouvez-le toute l'année sur le marché de la gare de Tulle.

**Contact : L'Abeille de Seignolles**  
**Seignolles 19330 CHAMEYRAT**  
**ou Hôtel d'entreprises Inifio 19000 TULLE**  
**06 79 45 23 74**  
**nicolas.godbille@gmail.com**



Petite enfance

# JOUER : TOUT NATURELLEMENT

Dans le cadre de sa lutte contre les perturbateurs endocriniens, le Pôle Petite Enfance vient de sortir un livret à destination des familles mais également des parents du territoire : "Jouer... tout naturellement. Ma vie de tout-petit, une vie saine et sans toxique." L'objectif de ce recueil : donner aux parents des conseils, recettes et astuces pour reproduire à la maison ce que les enfants font en crèche. Le Tam donne la parole aux protagonistes de cet ouvrage...



**Odile Bourgeois**

Coordinatrice  
du Pôle Petite Enfance

"Depuis notre engagement en 2017, nous avons exploré tous les champs de l'environnement des enfants en traquant les perturbateurs endocriniens. Et force est de constater qu'ils sont partout ! Les soins d'hygiène, l'alimentation, les produits d'entretien, les couches, le linge, le mobilier, les matériaux sans oublier les jeux et les activités. Mais il nous semblait important que notre démarche soit fédératrice tout particulièrement avec les parents. L'idée du livret est née de là : offrir une véritable continuité de notre action à travers des conseils pratiques, des astuces et des recettes."



**Emmanuelle Combes**

Éducatrice jeunes enfants  
au Pôle Petite Enfance

"Pourquoi ce livret ? Nous l'avons réalisé dans le seul but d'informer et de sensibiliser davantage les familles sur les risques encourus dans l'utilisation de jouets ou matières nocives pour la santé de nos enfants. Ces recettes que nous utilisons régulièrement à la crèche, sont très simplement et facilement réalisables à la maison. Les enfants retrouvent ainsi des repères de jeux. Ces activités font intégralement partie de leur vie à la crèche. Alors pourquoi pas à la maison ? À eux aussi de faire découvrir de nouvelles choses aux parents. Et la mise en pratique de ces recettes est en soi un moment de partage et d'amusement."



**Anne Lafourcade**

Ingénieure chimiste, mandatée  
par l'ARS pour accompagner  
le Pôle Petite Enfance

"Mon agence réalise des programmes d'accompagnement des collectivités pour installer un changement durable des pratiques dans les structures accueillant les jeunes enfants afin de limiter leur exposition aux polluants les plus préoccupants. Tulle agglomération a bénéficié en tant que collectivité référente pour la Corrèze, mais l'équipe était déjà très mobilisée avant même d'être sélectionnée pour ce programme. Dès 2018, des formations ont été initiées pour le personnel et des ateliers pour les parents. Deux ans après, la détermination est toujours forte et les résultats sont là, de nombreuses pratiques ont évolué."



**Le livret est disponible au Pôle Petite Enfance de Tulle agglomération mais également téléchargeable sur le site [agglomeration-tulle.fr](http://agglomeration-tulle.fr)**

Les recettes et autres activités proposées dans l'ouvrage sont celles pratiquées au sein des crèches collectives et micro-crèches du territoire. L'action du Pôle Petite Enfance sera étoffée au cours de l'année 2021 par deux ouvrages consacrés à la nourriture et à la propreté, et bien sûr toujours dans le cadre de la lutte contre les perturbateurs endocriniens.



DES ÉTUDIANTS EN TITRE PROFESSIONNEL « TECHNICIEN SERVICES DE LA MAISON CONNECTÉE » AU CFA DU BÂTIMENT.





enseignement supérieur

# ICI (AUSSI) ON CONSTRUIT L'AVENIR

**Lancé officiellement en 2018, le projet de création d'un campus universitaire sur le site de Souilhac à Tulle arrive à son terme. Au cours de ces deux dernières années, Tulle agglo et la Ville de Tulle, avec le soutien des partenaires financiers, ont réaménagé entièrement un quartier : espaces de vie, circulation, mobilité, stationnement, services... Symbole d'une dynamique plus large à l'échelle intercommunale, la création du campus démontre une vraie volonté politique de rendre visible et attractive l'offre de formation sur le territoire.**

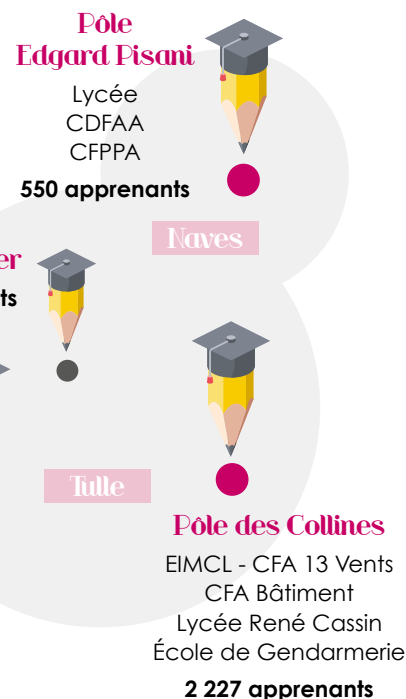
**Les déménagements dans les locaux neufs du B419 sont programmés** au printemps 2021 pour l'IFSI/IFAS, l'INSPE, Canopé et le Centre universitaire de documentation. Loin d'être le clap de fin du projet de campus, ces temps forts sont une nouvelle étape pour la valorisation de l'enseignement supérieur et de la formation sur le territoire. Car au-delà de la réhabilitation du B419, de la construction d'un restaurant universitaire et inter-entreprises et du réaménagement urbain du quartier, le projet politique va bien au-delà.

Les locaux fonctionnels et nécessaires répondent à des besoins pédagogiques, financiers et sociaux (création d'une vie étudiante) mais ils ne suffisent pas pour rendre dynamique, visible et attractive l'offre

de formation. Entrer sur le champ concurrentiel des sites universitaires, voilà le véritable objectif. Et pour cela il faut se faire connaître. Combien d'apprenants le territoire forme-t-il ? Quelles sont les formations disponibles ? Le TaM défie quiconque de trouver les bons chiffres ! Malheureusement cette méconnaissance a des conséquences : des services peu adaptés aux besoins des jeunes en matière de logement, de loisirs, de mobilité ; un manque de visibilité de l'offre à une échelle départementale, régionale et nationale ; une offre peu concurrentielle... Alors en quelques pages le TaM vous en dit un peu plus. Non pas pour briller en société, mais pour commencer à relayer la bonne nouvelle : ici (aussi) on forme des apprenants ! Ici (aussi) on construit l'avenir ! ■

## AU SOMMAIRE

- 20** Une terre riche d'apprenants
- 21** Un territoire étudiant
- 22** Un quartier qui se dessine
- 23** Ce qu'il faut retenir



identité

## Une terre riche... d'apprenants !

Si on vous disait que les apprenants du territoire représentent près de 30 % de la population tulleste, le croiriez-vous ? Si on rajoutait que sur notre territoire vous pouvez faire des études supérieures et qu'en plus vous avez le choix, le croiriez-vous ? Promis, le TaM n'est pas fou ! La preuve en chiffres...

Ce que le projet de création de campus universitaire a révélé, c'est la méconnaissance de l'offre de formation du territoire. Et de fait, de tout ce qui en découle. Le TaM fut le premier surpris à la lecture des chiffres récoltés auprès des différentes formations (auprès des différents lycées et centres de formation), de Parcours Sup et des partenaires de l'enseignement supérieur. Le territoire de l'agglomération compte plus de 4 450 apprenants répartis de manière suivante : 1 082 au Lycée Edmond Perrier, 290 au Lycée René Cassin, 560 au EIMCL - CFA des 13 Vents, 297 au CFA du Bâtiment, 100 au CFAI de Tulle, 550 au LEGTPA Edgard Pisani, 210 à l'IUT, 77 à l'INSPE, 200 à l'IFSI/IFAS et 1 080 à l'école de Gendarmerie ! Alors certes les mauvaises langues diraient "les lycéens, c'est de la triche". Mais même en les excluant du tableau, les chiffres restent tout de même impressionnants.

Des données d'autant plus saisissantes lorsqu'on les met en parallèle des formations dispensées : des diplômes allant du CAP\* au master, en passant par des BTS\*, des DUT\*, des licences pros, sans oublier les prépas aux grandes écoles. Et cela dans des domaines aussi divers que variés : métiers du tertiaire, santé et services à la personne, sécurité, industrie, bâtiment, métiers de bouche, hôtellerie et restauration... Et le TaM voit déjà pointer

la prochaine question : où sont-ils ? L'éclatement des sites de formations n'aide pas à les rendre visibles certes. Même si avec la création d'un campus universitaire à Souilhac on peut désormais identifier 3 grands pôles de formation : le site de Souilhac avec le CFAI\*, l'IUT\*, l'IFSI/IFAS\*, l'INSPE\*, Canopé et la Bibliothèque Universitaire ; le site des Collines avec le CFA\* des 13 Vents, le CFA Bâtiment, le lycée René Cassin et l'École de Gendarmerie ; enfin le site de Souilhac avec le LEGTPA Edgard Pisani. ■

### \* LEXIQUE

**CFA [I]** : Centre de Formation des Apprentis [de l'Industrie]

**IUT** : Institut Universitaire de Technologie

**IFSI [IFAS]** : Institut de Formation en Soins Infirmiers [Aide-Soignant]

**INSPE** : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation.

**CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle

**BTS** : Brevet de Technicien Supérieur

**DUT** : Diplôme Universitaire de Technologie



interview

# UN TERRITOIRE ÉTUDIANT

**Jeune retraitée de la direction du CFA Bâtiment, Yvette Fournier a été élue vice-présidente de Tulle agglo en juillet dernier. Parmi les dossiers qu'elle porte, on compte celui de l'attractivité en matière d'enseignement supérieur...**



## Yvette Fournier

Vice-présidente de Tulle agglo, en charge de l'attractivité et de l'aménagement du territoire, de la formation et de l'enseignement supérieur

### **Si l'on s'en tient seulement aux chiffres, est-ce que Tulle (et plus largement son territoire) est une ville étudiante ?**

Oui c'est une réalité, nous pouvons affirmer que Tulle, et plus largement son territoire, est une ville étudiante grâce à ses établissements d'enseignement qui permettent aux bacheliers de poursuivre des études supérieures et de préparer des BTS ou DUT puis des licences professionnelles et des masters. Tulle attire également étudiants et apprentis qui poursuivent des études supérieures. Bien sûr la ville pourrait en accueillir plus et devra en accueillir plus. En fait, le cercle est vertueux : une ville est étudiante grâce à ses établissements d'enseignement supérieur qui attirent des étudiants et, une ville qui attire est souvent une ville dans laquelle la vie étudiante est bien ancrée dans son fonctionnement.

Cependant, si cette question est posée, c'est que ni la population tulliste et de son agglomération, ni les Corréziens et les personnes au-delà de notre département et de notre région en sont persuadés et même informés. Cela soulève des problématiques à résoudre. La première est celle du logement étudiant. La seconde est le développement d'espaces de rencontre (clubs, cafés, espaces musicaux, culturels...) accessibles aux étudiants pendant et en dehors de leurs

heures de cours. Tels sont les challenges pour que le territoire soit reconnu, pleinement et définitivement, comme ville étudiante.

### **Les formations dispensées sont des formations de pointe, tant en termes d'outils que d'enseignement. Cette méconnaissance, c'est une question d'image ?**

Pour répondre au premier item de cette question, c'est-à-dire la "méconnaissance" de Tulle en tant que ville étudiante, ceci est lié à une problématique de communication marketing vers les étudiants potentiels et leur famille. Là encore réside un des challenges de Tulle et de son agglomération : la communication. Et sur cette question, les services de l'agglo travaillent pour aboutir à une véritable stratégie d'attractivité afin de faire connaître l'offre de formation, et plus particulièrement l'offre de formation supérieure.

Quant à la question de l'image de Tulle et de notre agglomération, n'ayons pas un sentiment d'infériorité par rapport aux métropoles universitaires. Vantons tous les atouts d'étudier dans des villes plus petites, même situées en zone dite rurale, mais où il existe une qualité de vie, où le coût des études est moins élevé, à commencer par celui du logement. Vantons aussi nos multiples formations dans des domaines variés qui ouvrent sur les métiers de demain tels que l'hygiène, la sécurité, l'environnement, la prévention des risques, la robotique, la domotique, l'énergie thermique, la gestion de l'énergie, les services à la personne, la préparation aux concours des grandes écoles... Vantons également les équipements et plateaux techniques de pointe de l'ensemble de nos établissements et leurs enseignants en veille technologique et pédagogique permanente. En fait, même s'il reste encore à faire, il y a suffisamment de matière pour faire connaître Tulle et son agglomération comme un pôle de formation innovant. ■

B419

## Images d'une future nouvelle vie

Derrière les épais murs de béton, le 419 poursuit sa métamorphose.

Une opération à près de 6 M€ portée par Tulle agglomération.

À quelques mois de l'arrivée des premiers étudiants, les ouvriers œuvrent encore à sa transformation.

**.01** L'intérieur du bâtiment et son "poumon" garantissant la circulation de l'air, laisse entrevoir la future passerelle du 2<sup>e</sup> étage.

**.02** À l'arrière, le bâtiment a été décaissé. Un espace de vie "privé" frais lors des chaudes journées.

**.03 et .04** Le parvis végétal, en cours de construction, lieu d'échanges.

**.05** L'escalier adossé au B419 permet de relier directement le campus au parking créé sur le chemin du POC par la Ville de Tulle.



.01



.02



.03



.04



.05





### Corinne Lescure

Directrice  
de l'IFSI/IFAS de Tulle

"Les étudiants sont demandeurs de modalités pédagogiques différenciées. De même, ils sont en attente d'espaces de travail conviviaux, partagés et connectés. Notre déménagement sur le site du campus permettra de répondre à plusieurs besoins. Pour les étudiants avec un accès à la BU, au restaurant universitaire, le développement de la vie étudiante, du stationnement dédié, un accès wifi... Mais aussi pour l'équipe grâce à de nouveaux moyens pédagogiques : simulation en santé, espaces de coworking, travail en petit groupe...".



SUR LE TOIT, 267 M<sup>2</sup> DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ONT ÉTÉ POSÉS. AJOUTÉS AU 826 M<sup>2</sup> PLACÉS SUR LA FAÇADE, ILS PRODUIRONT L'ÉNERGIE PERMETTANT DE COUVRIR L'ENSEMBLE DE LA CONSOMMATION DU B419, D'UNE PARTIE DU RESTAURANT UNIVERSITAIRE ET INTER-ENTREPRISES ET D'INITIO.

## 7,5 M€

**C'est le montant total HT pour la création du campus universitaire. La plus grosse part étant consacrée au réaménagement du Bâtiment 419, à hauteur de 5,9 M€. Le restaurant universitaire et inter-entreprises a coûté 1,4 M€ et l'aménagement du parvis 230 000 €.**

Tulle agglo a pu compter sur des partenaires financiers pour réaliser ce projet : l'État (1,8 M€), l'ADEME (178 000 €), la Région Nouvelle-Aquitaine (1,5 M€), le Conseil départemental de la Corrèze (916 500 €), le Centre Hospitalier de Tulle (1 M€). Laissant un reste à charge pour Tulle agglo de 2,7 M€.

### COMMUNIQUER

#### Une démarche pour se faire connaître

Dans la volonté de rendre attractive l'offre de formation, Tulle agglo s'entoure d'étudiants pour réinventer l'image du territoire. Anciens diplômés, apprenants et futurs étudiants sont invités à participer à des ateliers de travail. **Les premiers retours très concrets de ce travail sont prévus pour la rentrée 2021. Le TaM est impatient...**

### La question du logement étudiant...

**Des solutions sont en passe d'être trouvées. Effectivement, Tulle agglo a pris contact avec une Entreprise Sociale pour l'Habitat qui propose un projet de logements meublés de 22 et 32 m<sup>2</sup>, éligibles à l'APL et accompagnés d'un ensemble de services telle une laverie, un accès Wi-Fi, une salle d'animation, un accompagnement de proximité... La société pourrait installer ses logements dans le quartier même de Souilhac, dans la maison jouxtant le B419.... Affaire à suivre !**

## Ce qu'il faut retenir

1 107

C'est le nombre d'apprentis se formant sur notre territoire soit au CFA du Bâtiment, CFAI, CFA des 13 Vents ou CDFAA Edgard Pisani.

1 560

C'est le nombre de lycéens fréquentant les établissements du territoire, soit en filières générales, technologiques ou professionnelles.

770

C'est le nombre d'apprenants en post-Bac sur le territoire.

277

C'est le nombre d'étudiants qui poseront valises et cahiers de cours début 2021 dans les nouvelles salles de cours du B419.

#SCoT . épisode 1 : La Présentation

# UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE

En septembre dernier, Tulle agglo s'est engagé dans un vaste chantier, celui de rédiger son Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT pour les intimes]. Un travail de géant qui va s'étendre sur plusieurs années et dont le Tam ne manquera pas de parler. Premier épisode de cette série 100% territoriale : La Présentation ! C'est quoi ? Ça sert à quoi ? Quels sont ses champs d'actions ? Est-ce obligatoire ? Que de bonnes questions auxquelles le Tam va tenter de vous apporter des réponses...

**D'abord et avant tout**, le SCoT est un document de planification à long terme. Il vise à anticiper et préparer l'avenir et repose sur une notion centrale : l'équilibre et l'aménagement territorial. C'est un document d'urbanisme, juridiquement instauré par la loi SRU (2000) et renforcé par les lois Grenelle et ALUR, qui est obligatoire. Cet outil de conception et de mise en œuvre permet de planifier une stratégie intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie pour 20 ans. Il fixe des orientations en matière d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement...

**Le SCoT n'est pas un super PLU (Plan Local d'Urbanisme)**, mais un véritable outil collectif, imaginé, concerté et rédigé par

l'ensemble des acteurs du territoire. Il définit l'équilibre entre les choix de protection et les options de développement. Prenons l'exemple du développement d'une commune en matière d'habitat, de zones d'activités ou commerciales. Cela a forcément des incidences sur les communes environnantes (flux de population, augmentation des déplacements...). Il est donc indispensable que les choix de développement et d'aménagement, dans leurs grandes lignes, s'inscrivent dans une vision d'ensemble et de décisions collectives. Les décisions locales (carte communale, PLU) devront être compatibles avec le SCoT : leurs règles ne devront donc pas être contradictoires avec les principes définis par le schéma, mais devront concourir à leur mise en œuvre. ■

## L'INFO EN +

## À savoir

La durée d'élaboration d'un SCoT varie généralement entre 3 et 5 ans. Au plus tard 6 ans après son approbation, le SCoT doit être évalué. Il peut également être révisé dans des conditions semblables à son élaboration ou modifié par délibération de la communauté d'agglomération, après enquête publique, si la modification ne porte pas sur les dispositions importantes du projet...



## Les 3 grands documents d'un SCoT

**.01 Le rapport de présentation** comprend trois parties : un diagnostic général du territoire, un état initial de l'environnement ainsi qu'une évaluation environnementale. Il s'agit d'un outil de partage de la connaissance et des enjeux du territoire.

**.02 Le projet d'aménagement stratégique (PAS)** répond à la question "que va-t-on faire ?" Il permet ainsi aux élus de se projeter dans le temps long (env. 20 ans) à travers un projet politique stratégique et prospectif. Il assure le maintien des équilibres locaux et la mise en





### Quentin Mackré

Géographe et urbaniste,  
pilote de l'étude

**"Tulle agglo a retenu un groupement de 3 bureaux d'études dirigé par PIVADIS pour l'accompagner dans l'élaboration de son SCoT. Je serai épaulé par Stéphane Merlin, directeur de PIVADIS et spécialiste des questions économiques et commerciales. Thierry Roig (CRBe) nous accompagnera sur le volet environnemental et Laurent Ducroux (DL Avocats) sur le volet juridique. PIVADIS apportera son expérience acquise sur plusieurs SCoT ruraux de moyenne montagne (bassin d'Aurillac, Haut Cantal Dordogne, Pays d'Issoire ou encore pays carmausin).**

Le premier enjeu sera de mettre toutes les forces vives du territoire à l'œuvre autour du projet pour aboutir à un constat partagé des enjeux prioritaires pour le SCoT. Pour lancer la mission, PIVADIS proposera à un groupe de travail de sillonner le territoire lors d'une journée de "rando SCoT" au cours de laquelle 4 ou 5 sites choisis seront scrutés pour faire émerger les premiers enjeux de la mission." ■

valeur de l'ensemble du territoire : cohérence et complémentarité entre développement de l'urbanisation, système de mobilités et espaces naturels à préserver.

**.03 Le document d'orientation et d'objectifs (DOO)** répond à la question "comment va-t-on faire ?" C'est donc le document de mise en œuvre du PAS. C'est le seul document opposable aux plans locaux d'urbanisme (PLU), plans d'occupation des sols (POS) et cartes communales. Le DOO est le volet opérationnel du SCoT et donne un cadre à respecter à l'échelle communale.

### Yvette Fournier

Vice-présidente de Tulle agglo, en charge de l'attractivité et de l'aménagement du territoire, de la formation et de l'enseignement supérieur

**"Septembre 2020 marque le début de la phase d'étude de notre nouveau SCoT piloté par Tulle agglo. Celle-ci devrait s'étaler sur trois ans. Cela peut sembler long pour une période d'étude mais un SCoT est constitué de documents de planification stratégique (sur 20 ans). Il servira de cadre de référence pour différentes politiques : organisation de l'espace et d'urbanisme, habitat, mobilités, aménagement commercial, environnement... Il respectera les principes du développement durable : entre renouvellement urbain, développement urbain et rural et préservation des espaces naturels et des paysages ; diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; respect de l'environnement. La véritable valeur du SCoT de Tulle agglo se traduira à travers sa déclinaison dans les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux, même s'il ne se résumera pas à ces seuls documents. C'est pourquoi, son élaboration puis sa mise en œuvre doivent être collectives et portées par tous : élus, forces vives et citoyens." ■**



HENRI JAMMOT, VICE-PRÉSIDENT DE TULLE AGGLO CHARGÉ DU CYCLE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT CONSTATE LES AMAS DE LINGETTES EN COMPAGNIE DES TECHNICIENS DE L'AGGLO AU POSTE DE RELEVAGE DE CORRÈZE.

assainissement

## Ça bouche dans les réseaux !

**Lorsque vous jetez une lingette (ou tout autre objet) dans les toilettes, savez-vous ce qui arrive dans les réseaux d'assainissement ? Les risques de bouchon et de casse guettent... Rencontre avec Mathieu Libourel, Jérôme Martin, Bernard Maugein et Cédric Vialle, électromécaniciens, et Florian Deglave, agent d'exploitation du service assainissement de Tulle agglo qui vous en disent un peu plus sur ces fléaux.**

### L'INFO EN +

Les réseaux et les stations d'épuration sont conçus pour traiter des eaux usées et non des déchets. Pour les lingettes ou autres objets solides, c'est dans votre poubelle d'ordures ménagères. En ce qui concerne les résidus des produits de bricolage, les huiles de friture, les restes de produits phytosanitaires ou autres produits chimiques toxiques, direction la déchetterie.

**Trouvailles en pagaille !** Les électromécaniciens du service assainissement de l'agglo font le suivi des stations d'épuration, entretiennent et effectuent la maintenance électrique et mécanique des équipements. Et bien (trop) souvent à chaque intervention, ils trouvent de nombreux objets ou substances dans les réseaux, les déversoirs d'orage, les postes de relevage et les stations d'épuration. "Des couches, des serpillières, des stylos, des serviettes et tampons hygiéniques... La liste est longue...", détaille Mathieu. Cédric rajoute : "Beaucoup de matières plastiques, de même que les restes de chantier, type hydrocarbures, peintures ou les huiles de friture par exemple. Alors qu'il suffit de les déposer en déchetterie." Plus surprenant, des jouets d'enfants (chaque parent imagine la scène), des balles de jonglage ou des soutiens-gorges y ont été découverts... Et parfois au milieu d'objets incongrus, des découvertes plus désolantes : des cadavres de chiots et de chatons.

**La lingette c'est pratique mais...** La palme du fléau revient aux lingettes, très à la mode. Pas moins de 12 tonnes par an (poids sec) sont extirpées des réseaux sur le territoire de l'agglo dont la moitié sur la ville de Tulle. Les impacts sur l'environnement et le coût pour la collectivité sont très lourds. Petit à petit, la lingette fait son nid dans les

canalisations. Résultat ? Lorsqu'un bouchon se produit, s'il est situé avant la boîte de branchement ou en domaine privé, le coût du dépannage est à la charge du particulier. S'il est situé après, c'est Tulle agglo qui prend en charge les réparations (intervention des agents et remplacement des pièces si besoin). Au niveau des postes de relevage et des stations, les lingettes s'entortillent autour des pompes, les bloquent et surtout les endommagent sur le long terme. Et en attendant l'intervention, tout le surplus se déverse malheureusement dans le milieu naturel.

**Les conséquences et LE conseil ?** Au niveau de la collectivité, la charge de travail supplémentaire n'est pas négligeable puisque le contrôle et le vidage des postes de relevage s'effectuent entre une et deux fois par semaine, avec des risques pour les agents (poids des paniers à relever par exemple). Pour ce qui est du coût : la mise en décharge des lingettes représente environ 2 900 €/an, l'entretien préventif et curatif des réseaux 65 000 €/an, le remplacement d'une pompe d'assainissement varie entre 1 300 et 1 800 €, celui d'une intervention de désobstruction d'un branchement de particulier peut varier de 100 à 300 € selon l'heure d'intervention. Alors pour LE conseil ? Ne jetez rien dans les toilettes ! Tout simplement... ■



## renaturation

## Une Corrèze plus poissonneuse

**Tulle agglo, en partenariat avec la Fédération de Pêche de la Corrèze** entre autres a procédé à des inventaires piscicoles sur la Corrèze dans Tulle à la fin de l'été. Réalisés par pêches électriques, ils avaient pour objectif de réaliser un inventaire des poissons présents et d'évaluer les effets de l'opération de renaturation en comparant les résultats avec ceux obtenus avant les travaux en 2016.

Les premiers résultats, analysés par la Fédération de Pêche, semblent encourageants. Trois stations ont été inventoriées, au niveau du parc de l'Auzelou, du CCS et au droit de la Cité administrative. La population de poissons capturés a sensiblement augmenté : 20 320 poissons sur les trois stations contre seulement 4 085 avant les travaux. La

densité est ainsi passée d'une moyenne 106 à 637 poissons pour 100 m<sup>2</sup> après travaux de renaturation. Treize espèces ont été recensées dont deux espèces migratrices, le saumon atlantique et l'anguille.

Les travaux ont particulièrement profité aux vairons, chabots et goujons qui apprécient les eaux claires, fraîches et oxygénées, principal bénéfice du rétablissement de la continuité écologique de la rivière (arasement des seuils, restauration du lit, réaménagement des berges). Christian Madelrieux, conseiller communautaire délégué à la GEMAPI et à la gestion des risques, et les techniciens Anne Chollet et Olivier Lefeuvre de la Cellule Opérationnelle Rivières suivent cette vie aquatique. ■



## 40

**C'est le nombre d'enfants du centre de loisirs du Chambon attendus à l'animation que le Service Collecte des Déchets organise avec la Ville de Tulle et Corrèze Habitat le mercredi 25 novembre rue Pièce Verdier à Tulle. Les enfants seront eux-mêmes les ambassadeurs de la réduction des déchets auprès des habitants. Un goûter zéro-déchet clôturera la journée.**

## environnement

### Sécheresse : encore et encore...

**L'été 2020** restera encore dans les mémoires en termes de sécheresse, pour la quatrième fois en 9 ans. Entre les vagues de chaleur et le déficit pluviométrique enregistré sur plusieurs mois, la sécheresse a été encore une fois remarquable sur toutes les rivières du territoire. Des restrictions d'usage de l'eau toujours plus importantes ont d'ailleurs été mises en place par la préfecture, levées à ce jour grâce aux pluies automnales. Une situation qui inquiète pour les années futures... D'autant plus que non seulement les cours d'eau souffrent, mais également nos forêts qui sont régulièrement touchées par des incendies désormais.

## EN BREF



### C'est bientôt Noël et son lot de déchets...

Le moment des fêtes de fin d'année est l'une des périodes où l'on accumule le plus de déchets. Entre les cadeaux et les repas bien garnis, notre poubelle frôle l'overdose. C'est pourquoi Tulle agglo vous délivre chaque année ses petits conseils pour une fin d'année sans excès... de déchets.

Où jeter le papier cadeau, les plastiques des boîtes de jouets, les bourriches d'huîtres ou le film plastique qui entoure le saumon fumé ? Surveillez bien le site internet de l'agglo, un petit guide des bons tuyaux pour bien trier ses déchets en période de fête sera mis en ligne dans les prochaines semaines. Vous y trouverez toutes les réponses à vos questions !

Des tutos vidéos réalisés par le Service Collecte des Déchets vous attendent pour savoir comment réduire ses déchets à Noël, emballer ses cadeaux, trier ses déchets d'équipements électriques et électroniques ou encore vous conseiller sur l'utilisation d'un sapin naturel.

Toutes les infos sur [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr), rubrique Galeries photos et vidéos.

Vous pouvez aussi télécharger l'application Le Guide du Tri sur [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)



**Fabienne Lalour**

Vice-présidente de Tulle aggro  
chargée de la jeunesse

**"C'est une véritable fierté** que, nous, élus de Tulle aggro, portions une politique ambitieuse auprès de la jeunesse du territoire. En plus des 10 séances de natation scolaire par an offertes à nos enfants du CP au CM2, les spectacles d'arts vivants proposés par la communauté d'agglomération à tous les écoliers de maternelle et primaire sont des rendez-vous installés et attendus par tous désormais." ■



**Christèle Coursat**

Vice-présidente de Tulle aggro  
chargée de la culture

**"Permettre à chaque écolier de notre territoire de découvrir le spectacle vivant et le monde du théâtre via notre Scène Nationale Tulle-Brive, c'est la volonté des élus communautaires. Offrir un instant de rêve mais aussi un moment de construction de l'enfant ! La culture a cela de merveilleux qu'elle participe ainsi à l'expression des émotions..."** ■

## JEUNESSE

# Des arts vivants pour nos écoliers

**Pour la 15<sup>e</sup> année, c'est avec fierté que Tulle aggro va offrir un spectacle d'arts vivants aux plus de 3 500 écoliers du territoire. Une belle occasion pour les enfants non seulement d'aller au théâtre mais également de piquer leur curiosité et leur intérêt et ainsi de développer leurs émotions.**

**La grande famille des arts vivants** est vaste : le théâtre, le cirque, la danse, le mime, les marionnettes, les arts plastiques, le théâtre d'ombres ou d'objets, entre autres. Souvent même, les frontières s'effacent et toutes ces formes sont mélangées. C'est dans cet univers que les écoliers du territoire de l'agglomération se rendent chaque année. Plus qu'une sortie divertissante, les spectacles vivants sont une véritable expérience pour nos jeunes spectateurs leur permettant d'éveiller leur curiosité et leur imaginaire. Mais surtout de développer leurs émotions : rire, sourire, réagir, applaudir. Chaque spectacle est un véritable voyage : non seulement en bus depuis leur école, mais aussi au théâtre avec l'obscurité de la salle.

Il s'agit pour eux de s'approprier un lieu, des décors, une scénographie, des costumes, des personnages, une histoire. C'est aussi le chemin du retour à l'école où ils peuvent échanger, se projeter autour de l'univers du spectacle et pourquoi pas imaginer une suite, une mise en scène différente. Un moment parfait pour faire appel à tous leurs sens, aiguïser leur sens critique et apprivoiser leurs émotions.

**Cette année**, les maternelles assisteront du 30 novembre au 4 décembre au spectacle "Petit Orchestre de jouets" par Pascal Ayerbe et Cie, un moment délicieux où deux géants dans un monde trop petit pour eux s'amuse à détourner musicalement des jouets. Quant aux primaires, ils pourront découvrir "Miniatures & Moulinettes" du Maxiphone du 14 au 18 décembre où un groupe va s'amuser autour des moulinettes, ces petites formes mélodiques ou rythmiques qui tournent en boucle, de manière artisanale, bricolée et rigolote... Les spectacles vivants représentent un coût total de plus de 41 000 € dont 35 637 € pour le coût du spectacle (20 représentations) et 5 500 € pour le transport entre les écoles et le théâtre. ■



## La 8<sup>e</sup> Biennale Petite Enfance aura bien lieu !

Initialement prévue en avril et mai 2020, la tenue de 8<sup>e</sup> Biennale Petite Enfance avait été remise en cause par la COVID-19 et le confinement. Mais que parents et enfants se rassurent, le top départ sera donné le 1<sup>er</sup> décembre, jusqu'au 30 janvier. Le thème sera les couleurs et les formes et l'invitée d'honneur toujours l'illustratrice britannique Gay Wegerif.

### C'est quoi la Biennale ?

Promouvoir la lecture chez les tout-petits, voilà l'objectif affiché par cette manifestation née il y a plus de 15 ans grâce à la collaboration de la médiathèque et du Pôle Petite Enfance de Tulle agglo. Spectacles, ateliers ou encore expositions... 30 événements sont organisés en décembre et janvier à la médiathèque intercommunale Éric Rohmer et dans les médiathèques de Seilhac et du Lonzac.

La Biennale, c'est aussi toute une équipe qui se réunit autour du livre : Tulle agglo et ses services bien sûr mais aussi les médiathèques de son réseau de lecture publique, les structures de la petite enfance, les organisations culturelles ou encore les associations (Conservatoire de musique et de danse de Tulle, les écoles et EHPAD du territoire, l'Empreinte, Des Lendemain Qui Chantent, le festival Coquelicot, les associations Lire et Faire Lire, La Cour des Arts, Air de Jeux, Bulles de Couleurs...). ■



**Gay Wegerif**

L'invitée d'honneur  
de la Biennale



**Christèle Coursat**

Vice-présidente de Tulle agglo  
chargée de la culture

"Couleurs en formes", le thème de la 8<sup>e</sup> Biennale match parfaitement avec le travail de l'illustratrice Gay Wegerif. Il s'adresse aux jeunes bambins qui commencent à explorer le monde en regardant, en écoutant, en étant réceptif mais pas encore critique. Ce qui intéresse l'artiste, c'est l'opportunité pour les bébés de saisir les expériences en un instant, d'apprécier le sens et les liens entre ce qui est vu et ce qui est entendu.

"Un moment merveilleux" entre les adultes et les petits bouts. "Le livre pour bébé est le point de départ idéal, avec des concepts fondamentaux simples pour éveiller avec des idées amusantes, pleines de potentiel et de possibilités." Son art est d'ailleurs guidé par des images et des éléments graphiques, l'histoire découlant des images.

"Celles-ci ne sont pas subordonnées au texte et sont libres d'être de pures expressions avec leur propre langage de couleurs et de formes qui s'animent à travers le livre."

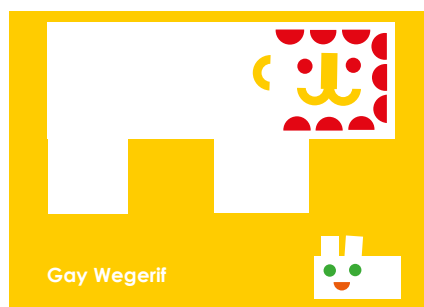
Le plaisir des pages qui se tournent, des effets graphiques inattendus, des jeux, c'est toute une histoire que vous conteront Gay Wegerif et l'exposition qui lui est consacrée. ■

"Nous avons décidé de lancer cette 8<sup>e</sup> Biennale, décalée dans le temps mais dont la réalisation se devait d'être. Être en résistance, en résilience ! Former le goût des enfants pour la lecture, pour le plaisir, est une étape primordiale dans leur développement.

D'un point de vue intellectuel, psychologique ou relationnel, les bienfaits de la lecture, notamment celle réalisée par les parents, sont nombreux. En plus de lui apporter nouveau vocabulaire et connaissances, la lecture éveille la curiosité de l'enfant pour le monde qui l'entoure, et l'aide à se familiariser avec des sujets de sociétés, des valeurs.

À l'ère du numérique, où les enfants ont une pluralité de choix quant à leurs loisirs, le défi est de parvenir à faire de la lecture un moment plaisant.

Personne ne peut nier une évolution de la lecture, du papier à l'écran, et que les livres papier sont concurrencés par les appareils électroniques. Mais doit-on se satisfaire de ce simple constat ? Ou plutôt être garant d'une avancée technologique assurant une amélioration de la lecture !" ■



Gay Wegerif

### L'INFO EN +

Programme complet et magazine La Navette disponibles sur [agglo-tulle.fr](http://agglo-tulle.fr) et [mediatheque.tulleagglo.fr](http://mediatheque.tulleagglo.fr).

Du 1<sup>er</sup> décembre au 30 janvier.

Inauguration le 2 décembre à 18h à la médiathèque intercommunale Éric Rohmer.

zoom sur l'actualité des communes de l'agglo

# LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS



LOCAL et bio

## À table les enfants !

À Naves, il y a du nouveau du côté de la restauration scolaire. Le changement ? 50% de produits sont bio et/ou locaux. "Notre idée était d'agir très rapidement, explique Hervé Longy, maire de la commune. Et je tiens d'ailleurs à remercier le personnel municipal qui a joué le jeu et participe activement à la réussite de notre démarche. Une 1<sup>ère</sup> étape a été franchie, l'objectif est d'être à 100% de bio et/ou local pour la rentrée de septembre 2022." Un travail qui permet d'afficher des chiffres encourageants : sur 27 repas\*, 18 sont entièrement bio et/ou locaux et chaque menu comporte au moins 2 plats (sur 4) à base de produits bio ou locaux. Une satisfaction pour les élus lorsque l'on sait que l'école fournit en moyenne 170 repas par midi : "Nous n'avons pas augmenté le coût du repas. Le prix est fixé à 2,10 €. Nous avons fait le choix d'être cohérents : manger mieux et local ne doit pas être un luxe, continue le maire. Le porc vient de Saint-Jal, les légumes de Naves, le fromage de Saint-Mexant... Enfin, j'aimerais préciser que cette démarche s'inscrit dans une ambition plus large : celle d'être labellisé territoire bio engagé, de mettre en place une agriculture locale notamment avec une légumerie et une culture de légumes de plein champ. C'est la prochaine grande étape pour la commune."

En attendant, les parents curieux peuvent retrouver les menus et les produits cuisinés sur la page Facebook de la cantine scolaire : **Cantine de NAVES - École Marcel Estrade @CantineEcoleDeNaves**

\*lors de la rédaction du TaM, l'école avait fourni 27 repas complets aux écoliers.

nouveau

## Ouverture de permanences juridiques

L'association Infodroits propose désormais des permanences juridiques gratuites pour les usagers dans les communes de Corrèze de moins de 3 500 habitants. Les juristes répondent à des demandes sur des thématiques très diverses du droit : famille (mariage, divorce, pension alimentaire...), travail, logement (bail, caution, expulsion...), contrats (assurance, vente, location, crédit...), procédure (aide juridictionnelle, saisie, huissier...), droit public (permis de construire...). ■

À Laguenne-sur-Avalouze les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois de 9h à 12h et à Favars les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois de 14h à 17h. RDV au 05 56 45 25 21.

Plus d'infos : [infodroits.org](http://infodroits.org)



## Festival des Arts à Cornil

Cet automne, avait lieu le premier festival des Arts à Cornil. Organisé par le Foyer des Jeunes de la commune, ce temps culturel a proposé en août, septembre et octobre différents temps forts : concerts, lectures, ateliers, expos... Une belle réussite pour une programmation ambitieuse, où des artistes tels que Zacchary Pourzelatze, violoniste surdoué ont pu se produire. Les artistes locaux ont également été mis à l'honneur. Une belle initiative que le TaM espère revoir en 2021 !



# Campagne d'amélioration de la distribution du TaM



Tulle agglo et son prestataire La Poste souhaitent améliorer les conditions de distribution du TaM. Si vous êtes résident de l'une des communes de Tulle agglo et si vous ne recevez pas ou pas toujours Le TaM, nous vous invitons à nous le signaler grâce à ce bulletin.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél. .... E.mail : .....

**Je reçois Le TaM :**  Jamais  Occasionnellement

**J'ai un autocollant STOP PUB sur ma boîte aux lettres :**  Oui  Non

**Bulletin à retourner à : Le TaM • Tulle agglo**

rue Sylvain Combes • 19000 TULLE

Téléphone : 05 55 20 75 00 • Fax : 05 55 20 75 01 • E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr

## À VOTRE SERVICE !



### Centre aqua

#### VACANCES NOËL 2020

Du 21 décembre au 3 janvier.  
Horaires d'ouverture au public :  
du lundi au vendredi de 12h à 20h, samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 20h, dimanche de 9h à 13h.  
Fermeture les 24, 25, 31 décembre 2020 et 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Pour les adultes :

- Aqua Nouvel an
- Open bike en autonomie

Pour les enfants :

- Aqua mômes
- Bébé nageurs

**Le centre aqua**

**Complexe sportif de l'Auzelou**  
19000 Tulle - 05 55 20 08 08  
centre.aqua@tulleagglo.fr  
www.agglo-tulle.fr

### Régie assainissement agglo

La régie intercommunale vous accueille au siège de Tulle agglo du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Vous pouvez également contacter les gestionnaires de clientèle au 05 55 20 54 08. Enfin, vous pouvez aussi consulter votre contrat et vos services sur l'agence en ligne [eaux.agglo-tulle.fr](http://eaux.agglo-tulle.fr).

**Régie assainissement agglo**  
Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle  
05 55 20 54 08 - [eaux.agglo-tulle.fr](http://eaux.agglo-tulle.fr)

### Visites du SPANC

La campagne de contrôle des installations d'assainissements non collectifs se poursuit à Saint-Hilaire-Peyroux et vient de se terminer à Saint-Salvador. Toutes les personnes concernées par les visites du SPANC et qui ne se sont pas encore manifestées doivent le faire rapidement auprès du service.

**SPANC - Service public d'assainissement non collectif de Tulle agglo**  
Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle  
05 55 20 67 07 - [spanc@tulleagglo.fr](mailto:spanc@tulleagglo.fr)

### Service collecte des déchets

• 11 novembre 2020 : les collectes (ordures ménagères et emballages recyclables) seront maintenues dans les communes concernées.

• 25 décembre 2020 et 1<sup>er</sup> janvier 2021 : les collectes (ordures ménagères et emballages recyclables) seront rattrapées samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021 dans les communes concernées.

• Les déchetteries de Tulle agglo (Chamboulive, Corrèze, Gros-Chastang, Ladjac-sur-Rondelle, Naves et Tulle) ainsi que la plateforme de compostage (à Saint-Mexant) seront fermées les 11 novembre, 25 décembre 2020 et 1<sup>er</sup> janvier 2021.



### Médiathèque intercommunale Eric Rohmer

La médiathèque sera fermée les 11 novembre, 25 décembre 2020 et 1<sup>er</sup> janvier 2021 jours fériés. Horaires d'ouverture : lundi 14h-18h, mardi 14h-18h, mercredi 10h-18h, jeudi 14h-18h, vendredi 14h-19h, samedi 10h-18h.

**Médiathèque intercommunale**  
**Éric Rohmer**  
Avenue Winston Churchill  
19000 Tulle - 05 55 20 21 48  
[mediatheque@tulleagglo.fr](mailto:mediatheque@tulleagglo.fr)





**TU POUSSES**

**LE BOUCHON**

**UN PEU TROP LOIN**

**MAURICE**

**Tulle'**  
**Agglo**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**Mes déchets,  
c'est pas où je veux, quand je veux !**

Le dépôt sauvage est passible d'une amende. Code pénal - Décret n°2015-337 du 25 mars 2015.